

VACANCE IMMOBILIÈRE ET OCCUPATIONS TEMPORAIRES

Le cas de la rue de la République à Marseille (2^e)

Une désaffection originelle

1858-1864 : percée de la rue, d'inspiration haussmannienne. Constructions bourgeoises de standing avec façades régulières en pierre jaune et ornées de ferronneries ①.

- Atteindre La Joliette, extension portuaire
- Attirer des investisseurs et habitants fortunés

- Destruction d'un pan important de la ville ancienne
- Désintérêt de la population visée
- Dégradation des logements
- Accueil de migrants sans titre et en précarité

L'échec de la revalorisation de la rue

2004 : rachat des biens par des fonds d'investissement étrangers qui espèrent profiter de la proximité d'Euromed.

€ ↑
Hausse
des prix

Éviction des
plus modestes

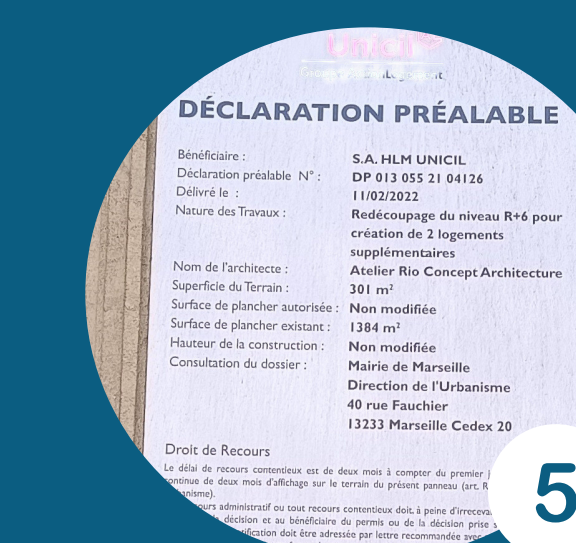


Vacance importante des bureaux, des commerces, des logements ② ③

- Inefficacité de la subdivision en studios et meublés
- pour étudiants et/ou touristiques

Un problème social qui perdure, de formes en formes

2019 : au vu des critiques des associations de défense du droit au logement, l'État loue des logements pour reloger les victimes de l'effondrement de la rue d'Aubagne ④.



Les fonds d'investissement revendent une partie des lots à des sociétés HLM, en particulier à Unicil (filiale d'Action Logement), qui doivent aussi rénover ⑤.

Mais les travaux tardent, et certains logements sont squattés. Unicil met en place une « protection par occupation » ⑥.



Il s'agit de la contractualisation auprès d'une société privée qui place des « gardiens temporaires » dans les logements : loyer minime, contrôle régulier de l'état du bien, pas de garantie de durée.

